

En premier lieu, tout au long de la période 1965-1968, le coût de restructuration technique et financière a placé le secteur monopoliste de l'industrie française dans une situation où les problèmes de financement de l'investissement sont devenus assez préoccupants : le ralentissement conjoncturel des débouchés nationaux et européens limitait leur capacité d'accumulation propre au moment même où le recours au marché financier se trouvait entravé par les très forts emprunts qui dans cette période devaient servir à financer les entreprises publiques et les équipements collectifs.

Par ailleurs l'échec ouvert des propositions gaullistes d'économie concertée, les effets salariaux de la poussée de lutte des classes de 1968 placent soudain l'économie française dans une situation de compétitivité d'autant plus délicate que la même concurrence internationale lui interdit alors de ralentir son rythme d'accumulation.

Le régime gaulliste à son déclin, de même qu'il avait tenté de faire face à l'explosion de la lutte des classes en accordant une augmentation générale et indifférenciée des salaires (Grenelle) tentera encore à l'automne 1968 de sauvegarder par une politique tous azimuts d'aide financière et fiscale les intérêts économiques de toutes les composantes du capital français.

Mais c'est pour une toute autre politique que le pouvoir sera mandaté après l'ultime fiasco du référendum sur la participation. *Le règne s'ouvre sur la dévaluation et sur le lancement de la politique contractuelle. Ce sont à titre principal autour de la défense des intérêts du secteur le plus avancé du capitalisme français que s'organise la stratégie économique et sociale du régime post-gaulliste* (non sans qu'un tel choix, dicté par la concurrence internationale, ne risque d'aggraver les difficultés du régime à sceller comme base d'appui idéologique et politique, l'alliance de toutes les couches de la bourgeoisie sous l'hégémonie du grand capital).

Le tournant est clairement marqué à la mi-1969 : la politique de stabilisation mise en place parallèlement à la dévaluation (restriction du crédit notamment) limite à la fois les débouchés et les ressources de financement des secteurs qui réalisent principalement leur production sur le marché intérieur. En revanche les grandes activités exportatrices bénéficient à plein des conséquences de la dévaluation, celle-ci en effet rétablit une situation de parité monétaire très favorable à l'exportation des produits français sur les marchés des pays voisins. Malgré la dépression américaine des années 1969-1970 puis la mise en place aux Etats Unis du dispositif protectionniste qui accompagne la dévaluation du dollar, l'expansion du secteur exportateur joue aussi dans toute la période 1968-1970 un rôle moteur dans le développement de l'industrie française.

Ce phénomène a été d'autant plus vigoureux que la flottaison du mark (une réévaluation de fait, décidée pour « soutenir le dollar » mais qui a eu pour effet général de renchérir relativement le prix des produits allemands) et la poursuite d'une inflation internationale a permis à l'économie française de conserver au fil des années l'avantage de prix acquis par la manipulation monétaire d'août 1969.

Le phénomène peut être mesuré à travers plusieurs indicateurs :

- les taux de croissance (à prix constant) des exportations : 18,1 % en 1969 ; 16,9 % en 1970 ; 9,5 % en 1971.
- l'évolution de la part occupée par les produits français

sur les marchés d'importation des huit principaux pays capitalistes : 7,5 % en 1967 ; 8,5 % en 1971.

– la croissance de la part des exportations françaises dans l'ensemble de la production intérieure brute : 10 % en 1967 ; 15 % en 1971.

Parallèlement, on observe certes une sensible augmentation du recours de l'économie française aux importations : la part de celles-ci passe ainsi de 12 % de la production intérieure en 1967 à près de 15 % en 1971 (l'augmentation la plus sensible s'opère en 1969, où la très forte croissance économique se heurte en France aux limites physiques des capacités de production existantes).

Mais pour l'ensemble, la période 1969-1972 se marque par une *amélioration continue du solde commercial entre l'économie française et l'étranger* : le taux de couverture douanier (CAF-FOB) qui baissait assez régulièrement depuis la dévaluation de 1958 passe de 1968 à 1971, de 82 % à 95,3 % pour le marché commun, de 88,6 % à 92,8 % pour l'étranger (niveau cependant encore inférieur à ceux de la période 1960-1965).

L'un des corollaires de cette intégration commerciale accrue de l'économie française au marché européen est l'*accélération du rythme de restructuration de l'appareil productif* : une part croissante de la valeur se trouve en effet réalisée sur un marché extérieur auquel ont principalement accès les secteurs les plus avancés du capital monopoliste. Ceci explique qu'une *part notable des profits et des investissements exceptionnellement élevés des années 1969-1970 se soient concentrés dans le secteur de l'économie d'exportation*. Un indicateur du même phénomène se trouve fourni par l'évolution du partage du résultat d'exploitation des entreprises privées entre sociétés et entreprises individuelles : malgré les aides nombreuses accordées à ces dernières, la part des sociétés fait un saut de plus de 5 % de 1967 à 1969, passe de 38 à 45 % de 1967 à 1971 alors qu'elle était stable depuis 1958.

Enfin, les indications aujourd'hui disponibles sur l'évolution des structures industrielles montrent que l'année 1970 marque bien une reprise des mouvements de concentration qui ont contribué à affirmer le caractère monopoliste de certains secteurs : 275 opérations de concentrations ont été recensées portant sur 5 milliards d'actifs nets transférés et constitués dans 65 % des cas d'absorption. Signalons que cette concentration a affecté principalement la grosse et moyenne mécanique (37), la construction électrique (29), les matériaux de construction (40), les textiles (24), la chimie (11), le commerce (29). En revanche, les secteurs déjà très concentrés (pétrole, biens d'équipement) ont été peu affectés au cours de cette période.

La transformation du rapport entre le capital français et le marché impérialiste qui a été jusqu'ici étudié principalement du point de vue de ses effets sur les flux d'échanges, trouve ses déterminations profondes au plan des conditions internationales de concurrence et de mise en valeur des capitaux. L'évolution récente des flux internationaux d'investissement traduit à cet égard à la fois que *la participation du capital français au marché financier international s'est significativement intensifiée* (les investissements français nets à l'étranger représentant près de 2 milliards en 1970, dont 30 % dans le secteur pétrolier) et que *sa dépendance financière à*